

SAFETY DATA SHEET

NIBAN[®]

GRANULAR BAIT C

Health Emergencies: INFOTRAC[®] (800) 535-5053

1. IDENTIFICATION

Product Identifier: Niban Granular Bait C

Recommended use of the chemical and restrictions on use: A weather/moisture resistant bait to kill and control ants (except fire ants), carpenter ants, cockroaches, crickets, mole crickets, earwigs, silverfish, snails and slugs.

Manufacturer: Nisus Corporation
100 Nisus Drive
Rockford, TN 37853 USA

Telephone: Phone: (800) 264-0870
Fax: (865) 577-5825

Emergency Phone: 800-535-5053 (INFOTRAC)

Canadian Registration No.: 26565 Pest Control Products Act

SDS Date of Preparation: 04-May-2018

2. HAZARDS IDENTIFICATION

Emergency Overview: This chemical is a product registered by the Canadian Pest Control Products Act (CPCPA) and is subject to certain labeling requirements under federal law. These requirements differ from the classification criteria and hazard information required for safety data sheets, and for workplace labels of non-PCPA registered chemicals. This product has been classified according to Canada's Hazardous Product Regulations (WHMIS 2015). Please see CPCPA label for additional information.

Appearance: Brown, granular particles

Physical State: Solid **Odor:** Corn

Classification:

Acute Toxicity – Inhalation (Dusts/Mists): Category 4
Combustible Dust

Signal Word: Warning

GHS Label Elements:



Statements of Hazard: Harmful if inhaled. May form combustible dust concentrations in air.

Precautionary Statements - Prevention

Avoid breathing dust/fume/gas/mist/vapors/spray.
Use only outdoors or in a well-ventilated area.

Precautionary Statements - Response

IF INHALED: Remove person to fresh air and keep comfortable for breathing.
Call a POISON CENTER or doctor if you feel unwell.

3. COMPOSITION/INFORMATION ON INGREDIENTS

Chemical Name	CAS No.	Weight-%
Boric Acid	10043-35-3	5%

The exact formulation is being withheld as a trade secret.

4. FIRST AID MEASURES

General advice: Immediate medical attention is required for large ingestions.

Eye contact: Flush victim's eyes with large quantities of water, while holding the eyelids apart. Get medical attention if irritation develops or persists.

Skin contact: Wash skin thoroughly with soap and water. Get medical attention if irritation develops. Remove and launder clothing before re-use.

Inhalation: Remove victim to fresh air. If breathing is difficult or irritation persists, get medical attention.

Ingestion: Do not induce vomiting unless directed to do so by a medical professional. Get immediate medical attention for large ingestions or if symptoms develop or if you feel unwell.

Most important Symptoms and Effects

Symptoms: May cause eye and skin irritation. Harmful if inhaled.

Indication of any immediate medical attention and special treatment needed

Note to physicians: Treat symptomatically.

5. FIRE FIGHTING MEASURES

Suitable Extinguishing Media: Use extinguishing measures that are appropriate to local circumstances and the surrounding environment.

Unsuitable Extinguishing Media: CAUTION: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

Specific hazards arising from the chemical: No information available.

Hazardous Combustion Products: Carbon monoxide. Carbon dioxide (CO₂).

Explosion Data

Sensitive to Mechanical Impact – None

Sensitive to Static Discharge – AVOID GENERATING DUST.

Fine dust dispersed in air, in sufficient concentrations, and in the presence of an ignition source is a potential dust explosion hazard

Special Protective Equipment for Fire-Fighters: Firefighters should wear self-contained breathing apparatus and full firefighting turnout gear. Use personal protection equipment.

6. ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

Personal Precautions, Protective Equipment, and Emergency Procedures

Personal Precautions: Wear appropriate protective clothing as described in Section 8.

Environmental Precautions: Do not apply directly to water or contaminate water. Prevent spill from entering sewers and water courses.

Methods and Materials for Containment and Cleaning Up

Methods for Containment: Prevent further leakage or spillage if safe to do so.

Methods for Cleaning Up: Carefully sweep, scoop or vacuum and place in suitable container. Avoid generating dust or accumulating dust. Avoid dust dispersal in the air (i.e., cleaning dust surfaces with compressed air). If possible, complete cleanup on a dry basis. Spilled material can be a slipping hazard. Eliminate flames, sparks, excessive temperatures and oxidizing agents. Non-sparking tools should be used.

Prevention of Secondary Hazards: Clean contaminated objects and areas thoroughly observing environmental regulations.

7. HANDLING AND STORAGE

Precautions for Safe Handling

Advice on Safe Handling: Avoid contact with the eyes, skin and clothing. Avoid breathing mists or aerosols. Wear protective clothing and equipment as described in Section 8. Use with adequate ventilation. Wash thoroughly with soap and water after handling. Remove contaminated clothing immediately and wash before reuse. Remove PPE immediately after handling. Avoid generation of dust. Avoid breathing dusts. Minimize dust generation and accumulation. Ensure that dust does not accumulate on surfaces.

Conditions for Safe Storage, Including Any Incompatibilities

Storage Conditions: Keep containers closed when not in use. Store in a dry area away from incompatible materials. Do not store where children or animals may gain access. Store in closed, properly labeled containers in a cool, ventilated area. Do not transfer contents to bottles or other unlabeled containers. Keep away from heat, open flames and oxidizing agents.

Packaging Materials: Non-refillable container. Do not reuse containers. Product residues in empty containers can be hazardous. Follow all SDS precautions when handling empty containers.

Incompatible Materials: Oxidizing agents

8. EXPOSURE CONTROLS/PERSONAL PROTECTION

Control parameters

Canada Occupational Exposure Limits - Ceilings:

Chemical Name	Alberta	British Columbia	Ontario	Quebec
Boric Acid 10043-35-3		TWA: 2 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³	

Appropriate Engineering Controls

Engineering Controls: Use with adequate general or local exhaust ventilation to maintain exposure levels below the occupational exposure limits. Suitable washing facilities should be available in the work area. Explosion-proof general and local exhaust ventilation. Use explosion proof electrical equipment for very high dust levels. Ensure ventilation and dust-handling systems prevent the escape of dust into work areas and there is no leakage from equipment.

Individual Protection measures, such as personal protective equipment

Eye/Face Protection: Wear safety glasses to prevent eye contact.

Skin and Body Protection: Use gloves for normal application of this product. Wear long sleeve shirts, long pants, socks and shoes when using this product.

Respiratory Protection: In operations where exposure levels are exceeded, a NIOSH approved respirator with methylamine or organic vapor cartridges with approved pesticide pre-filter or supplied air respirator appropriate for the form and concentration of the contaminants should be used. Selection and use of respiratory equipment must be in accordance with OSHA 1910.134 and good industrial hygiene practice. Refer to the product label for additional information. Nuisance dust mask 3M type 8710 or equivalent.

General Hygiene Considerations: Handle in accordance with good industrial hygiene and safety practice.

9. PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

Physical state..... Solid
Appearance Brown, granular particles
Color Brown
Odor Corn
Odor Threshold..... Not established

Property **Values**
pH N/A
Melting point / freezing point N/A
Boiling Point / Boiling Range Not determined
Flash Point >233 °C / >451 °F
Evaporation Rate N/A
Flammability (Solid, Gas)..... Fine dust may form explosive mixtures in air.

Flammability Limit in Air
Upper Flammability Limit..... Not determined
Lower Flammability Limit Not determined
Vapor Pressure Negligible
Vapor Density Not determined
Relative Density 0.62 of water

Property **Values**
Water Solubility Not soluble
Solubility in other solvents..... Not determined
Partition Coefficient N/A
Autoignition temperature..... None
Decomposition Temperature..... N/A

Kinematic Viscosity..... N/A
Dynamic Viscosity Not determined
Explosive properties No information available.
Oxidizing properties No information available.

Other Information

Softening Point No information available
Molecular weight No information available
VOC Content (%) No information available
Density No information available
Bulk Density No information available

10. STABILITY AND REACTIVITY

Reactivity: No information available
Chemical Stability: Stable under normal conditions.
Possibility of Hazardous Reactions: None under normal processing.
Conditions to Avoid: Avoid generation of dust. Incompatible Materials.
Incompatible Materials: Oxidizing agents.
Hazardous Decomposition Products: When heated to decomposition, it emits carbon monoxide and carbon dioxide.

11. TOXICOLOGICAL INFORMATION

Information on likely routes of exposure

Product Information

Eye: Avoid contact with eyes.
Skin: Avoid contact with skin.
Inhalation: Harmful if inhaled.
Ingestion: Do not ingest.

Information on physical, chemical and toxicological effects

Symptoms: Please see Section 4 of this SDS for symptoms.

Numerical measures of toxicity

Acute Toxicity

The following values are calculated based on chapter 3.1 of the GHS document.

ATEmix (oral) 53,200.00
ATEmix (dermal) 40,040.00
ATEmix (inhalation-dust/mist)..... 3.20

Unknown acute toxicity: No information available

Component Information

Chemical Name	Oral LD ₅₀	Dermal LD ₅₀	Inhalation LC ₅₀
Boric Acid 10043-35-3	= 2660 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 0.16 mg/L (Rat) 4 h

Delayed and immediate effects as well as chronic effects from short and long-term exposure

Carcinogenicity: Based on available data, the classification criteria are not met.

Reproductive toxicity: Sodium Borate: Sodium borate and boric acid interfere with sperm production, damage the testes and interfere with male fertility when given to animals by mouth at high doses. Boric acid produces developmental effects, including reduced body weight, malformations and death, in the offspring of pregnant animals given boric acid by mouth.

The above-mentioned animal studies were conducted under exposure conditions leading to doses many times in excess of those that could occur through product use or inhalation of dust in occupational settings. Moreover, a human study of occupational exposure to sodium borate and boric acid dusts showed no adverse effect on fertility.

12. ECOLOGICAL INFORMATION

Ecotoxicity: The product is not classified as environmentally hazardous. However, this does not exclude the possibility that large or frequent spills can have a harmful or damaging effect on the environment.

Persistence and Degradability: Readily biodegradable.

Bioaccumulation: No information available

Mobility:

Chemical Name	Partition Coefficient
Boric Acid 10043-35-3	-0.757

Other Adverse Effects: No information available

13. DISPOSAL CONSIDERATION

Waste Treatment Methods

Waste from residues/unused products: Dispose of in accordance with local regulations. Dispose of waste in accordance with environmental legislation.

Contaminated packaging: Do not reuse empty containers.

14. TRANSPORTATION INFORMATION

DOT: Not Regulated

TDG: Not Regulated

IATA: Not Regulated

IMDG: Not Regulated

15. REGULATORY INFORMATION

International Regulations

Ozone-depleting substances (ODS) Not applicable

Persistent Organic Pollutants Not applicable

Export Notification requirements Not applicable

International Inventories

Chemical Name	Boric Acid
TSCA	X
DSL/NDSL	X
EINECS/ELINCS	X
ENCS	X
IECSC	X
KECL	X
PICCS	X
AICS	X

Legend:

TSCA - United States Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventory
DSL/NDSL - Canadian Domestic Substances List/Non-Domestic Substances List
EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Chemical Substances/European List of Notified Chemical Substances
ENCS - Japan Existing and New Chemical Substances
IECSC - China Inventory of Existing Chemical Substances
KECL - Korean Existing and Evaluated Chemical Substances
PICCS - Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances
AICS - Australian Inventory of Chemical Substances

16. OTHER INFORMATION INCLUDING DATE OF PREPARATION OF THE LAST REVISION

NFPA:

Health Hazards = 0 Flammability = 0 Instability = 0

HMIS Rating:

Health Hazards = 1 Flammability = 0 Physical Hazard = 0

Legend Section 8: EXPOSURE CONTROLS/PERSONAL PROTECTION

TWA: Time-Weighted Average

STEL: Short Term Exposure Limit

Ceiling: Maximum limit value
Skin designation

Issue Date: 07-Jan-2014

Revision Date: 04-May-2018

Revision Note: No information available

Disclaimer

The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release and is not to be considered a warranty or quality specification. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text.



100 Nisus Drive • Rockford, TN 37853 USA • (800) 264-0870

Niban and Nisus Corporation are registered trademarks of Nisus Corporation. ©2019 Nisus Corporation • #NI-C-SDS-050418a

NIBAN[®] APPÂT GRANULEUX C

Insecticide

Pour contrôler les fourmis, les blattes et les courtilières

Pour utilisation dans les maisons, appartements, garages, établissements publics et privés, écoles, hôtels, hôpitaux, animaleries, zoos, chenils, entrepôts, supermarchés, restaurants, distributeurs automatiques, usines de transformation des aliments et véhicules de transport.

For outdoor use around building foundations and under porches to control ants and mole crickets.

L'appât granuleux C NiBan est un appât à large spectre d'efficacité

L'appât granuleux C NiBan tue la reine pour contrôler toute la colonie de fourmis

L'appât granuleux C NiBan est un granule intempérisé

Efficace jusqu'à 7,5 cm de pluie

Pratiquement aucune odeur Aucune résistance connue

COMMERCIAL

CAUTION – EYE IRRITANT

ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX

GARANTIE : Acide borique.....5,0 %

Avertissement, contient l'allergène œuf.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N^o D'HOMOLOGATION 26565 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 18,4 (2,27) kilogrammes (kg)

NISUS CORPORATION

100 Nisus Drive

Rockford, TN 37853 ÉTATS-UNIS

(800) 264-0870

L'appât granuleux C NIBAN est un appât prêt à utiliser pour contrôler les fourmis, les blattes et les courtilières dans les maisons, appartements, garages, établissements publics et privés, écoles, hôtels, hôpitaux, animaleries, zoos, chenils, entrepôts, supermarchés, restaurants, distributeurs automatiques, usines de transformation des aliments et véhicules de transport. Pour usage à l'extérieur autour des fondations de bâtiment et sous les vérandas pour contrôler les fourmis et les courtilières.

MODE D'EMPLOI

Renseignements généraux

APPLIQUER LE PRODUIT UNIQUEMENT DANS LES ENDROITS INACCESSIBLES AUX ENFANTS ET AUX ANIMAUX DE COMPAGNIE. NE PAS APPLIQUER DANS LE CADRE D'UN TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ.

Pour tuer les insectes ravageurs indiqués sur la présente étiquette, dans les installations de manipulation des aliments, maisons, restaurants, marchés, écoles, entrepôts, usines, bureaux, hôtels, motels, hôpitaux, maisons de soins infirmiers, garages, épicerie, immeubles d'habitation, nouvelles constructions, installations industrielles, théâtres, navires, bateaux, trains, camions, yachts, maisons mobiles, autobus, animaleries, zoos, chenils, bases militaires, bibliothèques, services publics et égouts. Ce produit est destiné spécifiquement au traitement résiduel dans le cadre

d'un programme de lutte antiparasitaire intégrée incorporant de bonnes pratiques d'hygiène.

Ne pas contaminer ce produit avec d'autres pesticides car il perdra son efficacité. Ne pas appliquer sur les aliments. Couvrir ou retirer tout aliment durant le traitement. Dans les zones de manipulation des aliments et autres zones, l'appât peut être placé sur des plateaux amovibles dans des endroits accessibles aux insectes, mais hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

Les appâts traités doivent être placés dans des lieux NON accessibles aux enfants, aux animaux de compagnie, au bétail et à la faune OU dans des distributeurs d'appât inviolables.

Les distributeurs d'appât inviolables doivent :

- être fabriqués avec une matière très résistante et difficile à détruire par les enfants et les animaux;
- être fabriqués de sorte que l'on ne peut pas faire sortir l'appât en agitant le distributeur;
- être munis d'un point d'entrée qui empêche les enfants et les animaux non ciblés d'atteindre l'appât;
- avoir un panneau d'accès qui se fixe solidement et peut être verrouillé;
- pouvoir être fixés solidement à une surface;
- porter une étiquette sur laquelle est bien lisible : DANGER POISON.

On peut utiliser la plupart des épandeurs de poudre pour épandre ce produit dans des endroits appropriés. Consulter le fabricant de l'équipement pour connaître les réglages recommandés. Ne pas traiter les animaux de compagnie avec ce produit. Éviter de contaminer la nourriture humaine ou animale. Éviter d'appliquer trop de produit autour des plantes ornementales et des étangs de pisciculture. Ne pas appliquer ce produit conjointement avec des engrais, d'autres pesticides ou d'autres substances bioactives.

Ce produit est un appât prêt à utiliser, résistant aux intempéries et à l'humidité, qui contrôle et tue les fourmis, les blattes et les courtilières, entre autres :

Fourmis : d'Argentine, ravisseuse, pharaon, petite fourmi noire, des gazons, odorante et folle, Blattes : cafard d'Okinawa, d'Amérique, brune, à bande brune, fuligineuse, germanique et orientale, Grillons : Courtilières

Appâtage à l'extérieur pour contrôler et tuer les fourmis autour des maisons et autres structures

Traiter une bande de 0,6 à 1,2 mètres de largeur autour du périmètre extérieur de la structure, à raison de 1 à 2 kg par 100 mètres carrés. Appliquer le long des pistes de fourmis et là où une activité de fourmis a été remarquée.

Pour contrôler et tuer les fourmis, les blattes et les courtilières à l'intérieur des maisons, hôtels, immeubles d'habitation, magasins et restaurants (aires non alimentaires), entrepôts et égouts

Traitement général : Épandre le produit au moyen d'un épandeur mécanique ou un applicateur qui convient aux produits granuleux, à raison de 1 à 2,0 kg par 100 mètres carrés, hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie. Épandre uniformément dans les vides sanitaires, les greniers, les plafonds suspendus et les caves avec un plancher en terre battue ou en gravier. Dans les greniers, s'assurer d'épandre le produit dans les avant-toits et les canalisations d'écoulement. Dans les entrepôts, les garages et les sous-sols, concentrer l'épandage le long des murs et des plinthes. Concentrer l'application là où l'activité des insectes est particulièrement élevée. On peut placer l'appât sur des plateaux amovibles dans les endroits accessibles aux insectes mais hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie. Toujours noter l'endroit où se trouvent les appâts et leur nombre. Dans les égouts, appliquer le long des corniches et autour des entrées de trou d'homme. Répéter le traitement au besoin. Ce produit peut également être appliqué dans les endroits inaccessibles tels que les fentes et fissures où peuvent se cacher les insectes. Appliquer dans les cuvettes d'ascenseurs, les petits monte-charge non accompagnés et les puits de vide-ordures. Appliquer sous et derrière les palettes et les boîtes dans les placards.

Traitement des nouvelles constructions

Appliquer dans les vides de mur et autres endroits où peuvent se cacher les insectes indiqués sur la présente étiquette.

Traitements du périmètre

Épandre l'appât à raison de 1 à 2 kg par 100 mètres carrés en bande d'au moins 0,6 mètres de largeur autour des

fondations, patios, entrées, trottoirs, entrées de maisons et de bâtiments, et là où se trouvent les insectes indiqués sur la présente étiquette. Appliquer autour de l'éclairage des espaces verts, des réflecteurs, des lampadaires ou autres dispositifs à l'extérieur, et éparpiller l'appât dans les massifs de fleurs, les couches de feuilles mortes, les tas de bois, les poubelles et les aires de déchets. Réappliquer au besoin.

Traitement des fourmilières

Appliquer 1 à 2 kg de produit par 100 mètres carrés autour de toutes les fourmilières. Compléter par un traitement généralisé dans la zone immédiate et le long des pistes de fourmis et dans les endroits où l'activité des fourmis a été remarquée.

Pour contrôler et tuer les fourmis, les blattes et les courtilières

Dans les installations de manipulation des aliments, maisons, restaurants, marchés, écoles, entrepôts, usines, bureaux, hôtels, motels, hôpitaux, maisons de soins infirmiers, garages, épicerie, immeubles d'habitation, nouvelles constructions, installations industrielles, théâtres, navires, bateaux, trains, avions, camions, yachts, maisons mobiles, autobus, animaleries, zoos, chenils, bases militaires, bibliothèques, services publics et égouts.

Utilisation dans les aires alimentaires limitée au traitement des fentes et fissures seulement [(voir la section qui suit)].

Appliquer uniquement dans les endroits inaccessibles aux enfants et aux animaux de compagnie. Éviter de contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Appliquer généreusement, en éparpillant/saupoudrant les granules sous et derrière le réfrigérateur, la glacière, la cuisinière, l'évier, le lave-vaisselle, la laveuse et la sécheuse; les comptoirs; dans les ouvertures autour des drains et des tuyaux pour l'eau et des canalisations d'électricité; et dans les fentes et les fissures le long des plinthes et sur les coins des meubles de rangement, des armoires et des placards. Enlever les tiroirs inférieurs des meubles dans la cuisine et la salle de bains et ceux des commodes et bureaux de chambre à coucher, puis éparpiller/saupoudrer soigneusement dans les ouvertures pour les tiroirs. Tout appât visible après le traitement doit être brossé dans les fentes et les fissures ou enlevé. L'appât peut être placé sur des plateaux amovibles dans des endroits accessibles aux insectes, mais hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie. Une installation de manipulation des aliments est tout endroit où l'on garde, transforme, prépare ou sert des aliments. Les aires alimentaires comptent entre autres, les endroits de réception, préparation, service, emballage et entreposage des aliments. Appliquer uniquement lorsque ces endroits ne sont pas en activité, et comme traitement pour les fentes et fissures. Couvrir ou enlever les marchandises alimentaires, les équipements de transformation des aliments, les matériels d'emballage et les ustensiles avant le traitement. Nettoyer à fond toute surface qui pourrait entrer en contact avec les aliments et rincer avec de l'eau potable avant de la réutiliser.

Traitement des fentes et des fissures

Épandre le produit dans les endroits inaccessibles, comme les fentes et les fissures, où peuvent se cacher les insectes. On peut utiliser la plupart des épandeurs de poudre pour épandre le produit dans les fentes et les fissures. Un épandeur à soufflet donne les meilleurs résultats. Insérer la tige dans les espaces, les fentes et les fissures et épandre selon l'ampleur de l'infestation. Percer de petits trous permettant l'accès aux vides de mur et sous les armoires. Ce produit peut également être appliqué dans des endroits appropriés au moyen d'une poudreuse mécanique. Consulter le fabricant de l'équipement pour les réglages recommandés. Épandre l'appât granuleux C Niban sous et derrière les réfrigérateurs et autres appareils électroménagers, les éviers et les comptoirs; dans les ouvertures autour des drains et des tuyaux pour l'eau et les canalisations d'électricité; et dans les fentes et les fissures le long des plinthes et sur les coins des meubles de rangement, des armoires et des placards. Enlever les tiroirs inférieurs des meubles dans la cuisine et la salle de bains et ceux des commodes et bureaux de chambre à coucher, et épandre soigneusement l'appât granuleux C Niban dans les ouvertures pour les tiroirs. Épandre le produit seulement dans les endroits inaccessibles aux enfants et aux animaux de compagnie. Éviter de contaminer la nourriture humaine et animale, les ustensiles et les lieux de préparation des aliments. Tout appât visible après le traitement doit être brossé dans les fentes et les fissures ou enlevé. Répéter le traitement au besoin.

MISES EN GARDE :

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.

Nocif en cas d'ingestion. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues, des chaussures, de lunettes protectrices, un masque anti-poussières, un combinaison résistant aux produits chimiques et des gants résistant aux produits chimiques lors du chargement et de l'application de produits contenant du bore. Se laver les mains après l'utilisation.

PREMIERS SOINS :

INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiate-

ment la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE :

Entreposer l'appât dans le contenant d'origine fermé hermétiquement. Entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

ÉLIMINATION :

1. Vider complètement le contenu dans l'applicateur.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.



Nisus Corporation

100 Nisus Drive • Rockford, TN 37853 Etats-Unis • (800) 264-0870

Niban et Nisus Corporation sont des marques déposées de Nisus Corporation. ©2019 Nisus Corporation • NI-CA-FR-SL-1119a

Made in the U.S.A.

NIBAN®

GRANULAR BAIT C

Health Emergencies: INFOTRAC® (800) 535-5053

1. IDENTIFICATION**Nom du produit:** Niban Granular Bait C**Utilisation recommandée:** Un appât résistant aux intempéries et à l'humidité pour tuer et contrôler les fourmis (sauf les fourmis de feu), les fourmis charpentières, les cafards, les grillons, les grillons taupes, les perce-oreilles, les lépismes argentés, les escargots et les limaces.**Adresse du fabricant:**Nisus Corporation
100 Nisus Drive
Rockford, TN 37853 USA**Téléphone:** Phone: (800) 264-0870
Fax: (865) 577-5825**Numéro de téléphone du fournisseur initial:**

S'il vous plaît entrez Initial Nombre Fournisseurs de téléphone ici

Nombre d'appel d'urgence:INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)**Numéro(s) d'enregistrement:** 26565**Date de révision:** 14-juin-2018**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Vue d'ensemble des procédures d'urgence:** Ce produit chimique est un produit homologué par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires (CPCPA) et assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes des substances chimiques non homologuées en vertu de la LPA. Ce produit a été classé selon les règlements du Canada sur les produits dangereux (SIMDUT 2015). Veuillez consulter l'étiquette du CPCPA pour plus d'informations.**Aspect** Brown, **État physique** Solide **Odeur** Blé
particules granulaires**Classification**

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Poussière combustible	

Éléments d'étiquetage**Mot indicateur****Attention****Mentions de danger**Nocif par inhalation
Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air**Conseils de prudence - Prévention**Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé**Conseils de prudence - Réponse****EN CAS D'INHALATION:** Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nom chimique	CAS No.	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Boric Acid	10043-35-3	5%	-	-

4. PREMIERS SOINS**Premiers soins****Conseils généraux:** Une attention médicale immédiate est requise pour les ingestions importantes.**Contact avec les yeux:** Rincer les yeux de la victime avec de grandes quantités d'eau, tout en écartant les paupières. Consulter un médecin si l'irritation persiste.**Contact avec la peau:** Laver soigneusement la peau avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation se développe. Retirer et laver les vêtements avant de les réutiliser.**Inhalation:** Transporter la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile ou si l'irritation persiste, consulter un médecin.**Ingestion:** Ne pas faire vomir à moins d'y être invité par un professionnel de la santé. Consulter immédiatement un médecin pour des ingestions importantes ou si des symptômes apparaissent ou si vous ne vous sentez pas bien.**Symptômes et effets les plus importants****Symptômes:** Peut provoquer une irritation des yeux et de la peau. Nocif par inhalation.**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial****Note aux médecins:** Traiter en fonction des symptômes.**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Agents extincteurs appropriés:** Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.**Moyens d'extinction inappropriés:** AVERTISSEMENT: L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.**Dangers particuliers associés au produit chimique:** Aucun renseignement disponible.**Produits de combustion dangereux:** Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).**Données sur les risques d'explosion****Sensibilité aux chocs:** Aucun.**Sensibilité aux décharges électrostatiques:** ÉVITER DE PRODUIRE LA POUSSIÈRE. La poussière fine dispersée dans l'air, en concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'inflammation est un risque potentiel d'explosion de poussière.**Équipement de protection particulier pour les pompiers:** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL****Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence****Précautions personnelles:** Porter un équipement de protection individuelle approprié tel que spécifié à la section 8.**Précautions relatives à l'environnement****Précautions relatives à l'environnement:** Ne pas appliquer directement sur l'eau ou contaminer l'eau. Empêcher le déversement de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage****Méthodes de confinement:** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.**Méthodes de nettoyage:** Balayer avec précaution, ramasser ou aspirer et placer dans un récipient approprié. Éviter de générer de la poussière ou d'accumuler de la poussière. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire nettoyez les surfaces de poussière avec de l'air comprimé). Si possible, effectuer le nettoyage sur une base sèche. Le matériau déversé peut présenter un risque de

glissade. Éliminer les flammes, les étincelles, les températures excessives et les agents oxydants. Utiliser des outils anti-étincelles.

Prévention des dangers secondaires: Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire: Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Évitez de respirer les brumes ou les aérosols. Porter des vêtements et de l'équipement de protection tel que décrit à la section 8. Utiliser avec une ventilation adéquate. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Enlever l'EPI immédiatement après la manipulation. Évitez la génération de poussière. Évitez de respirer les poussières. Minimiser la création et l'accumulation de poussière. Assurez-vous que la poussière ne s'accumule pas sur les surfaces.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage: Gardez les containers fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Conserver dans un endroit sec à l'écart des matières incompatibles. Ne stockez pas où les enfants ou les animaux peuvent accéder. Conserver dans des contenants fermés et correctement étiquetés dans un endroit frais et ventilé. Ne pas transférer le contenu dans des bouteilles ou d'autres contenants non étiquetés. Tenir à l'écart de la chaleur, des flammes nues et des agents oxydants.

Matériaux d'emballage: Récipient non rechargeable. Ne réutilisez pas les conteneurs. Les résidus de produits dans des contenants vides peuvent être dangereux. Suivre toutes les précautions relatives à la SDS lors de la manipulation de contenants vides.

Matières incompatibles: Les agents oxydants

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition:

Nom chimique	Alberta	British Columbia	Ontario	Quebec
Boric Acid 10043-35-3		TWA: 2 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³	

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie: Utiliser avec une ventilation d'échappement générale ou locale adéquate pour maintenir des niveaux d'exposition inférieurs aux limites d'exposition professionnelle. Des installations de lavage appropriées devraient être disponibles dans le lieu de travail. Ventilation par aspiration générale et locale anti-déflagrante. Utiliser un équipement électrique antidéflagrant pour les niveaux de poussière très élevés. Veiller à ce que les systèmes de ventilation et de manipulation de la poussière empêchent la poussière de pénétrer dans les zones de travail et qu'il n'y ait aucune fuite d'équipement.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité pour éviter le contact avec les yeux.

Protection de la peau et du corps: Utilisez des gants pour l'application normale de ce produit. Porter des chemises à manches longues, des pantalons longs, des chaussettes et des chaussures lors de l'utilisation de ce produit.

Protection respiratoire: Dans les opérations où les niveaux d'exposition sont dépassés, un respirateur approuvé par le NIOSH avec des cartouches de méthylamine ou de vapeur organique avec un préfiltre de pesticide approuvé ou un respirateur à air fourni approprié pour la forme et la concentration des contaminants devrait être utilisé. La sélection et l'utilisation d'appareils respiratoires doivent être conformes à la norme OSHA 1910.134 et aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Reportez-vous à l'étiquette du produit pour plus d'informations. Masque anti-poussière nuisible 3M type 8710 ou équivalent.

Considérations générales sur l'hygiène: Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide
Aspect	Brown, particules granulaires
Couleur	Brun
Odeur	Blé
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminée
Propriété	Valeurs
pH	N/A
Point de fusion / point de congélation	N/A
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé
Point d'éclair	>233 °C / >451 °F
Taux d'évaporation	N/A
Inflammabilité (solide, gaz)	Les poussières fines peuvent former des mélanges explosifs dans l'air

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité	Non déterminé
Limite inférieure d'inflammabilité	Non déterminé
Pression de vapeur	Négligible
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité relative	0.62 d'eau
Solubilité dans l'eau	Pas soluble
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé
Coefficient de répartition	N/A
Température d'auto-inflammation	Aucun
Température de décomposition	N/A
Viscosité cinématique	N/A
Viscosité dynamique	Non déterminé
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses: Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter: Éviter la formation de poussière. Matières incompatibles.

Matières incompatibles: Les agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux: Lorsqu'il est chauffé jusqu'à décomposition, il émet du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone.

11. TOXICOLOGICAL INFORMATION

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux: Éviter le contact avec les yeux.

Contact avec la peau: Éviter le contact avec la peau.

Inhalation: Nocif par inhalation.

Ingestion: Ne pas ingérer. Information on physical, chemical and toxicological effects.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes: S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH.

ETAmél (orale)	53,200.00
ETAmél (cutané)	40,040.00
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	3.20

Toxicité aiguë inconnue: Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Boric Acid 10043-35-3	= 2660 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 0.16 mg/L (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité pour la reproduction: Borate de sodium: Le borate de sodium et l'acide borique interfèrent avec la production de sperme, endommagent les testicules et interfèrent avec la fertilité masculine lorsqu'ils sont administrés par voie orale à des doses élevées. L'acide borique produit des effets sur le développement, y compris la réduction du poids corporel, les malformations et la mort, chez les enfants enceintes administrés à l'acide borique par voie orale. Les études sur les animaux mentionnées ci-dessus ont été menées dans des conditions d'exposition conduisant à des doses de plusieurs fois supérieures à celles qui pourraient se produire par l'utilisation du produit ou par inhalation de poussière dans des milieux professionnels. De plus, une étude humaine de l'exposition professionnelle au borate de sodium et aux poussières d'acide borique n'a montré aucun effet néfaste sur la fertilité.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Le produit n'a pas été classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir un effet nocif ou dangereux pour l'environnement.

Persistence/Dégradabilité: Facilement biodégradable.

Bioaccumulation: Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Nom chimique	Coefficient de répartition
Boric Acid 10043-35-3	-0.757

Autres effets nocifs: Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés: Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé: Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT: Non réglementé

TDG: Non réglementé

IATA: Non réglementé

IMDG: Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	Boric Acid
TSCA	X
LIS/LES	X
EINECS/ELINCS	X
ENCS	X
IECSC	X
KECL	X
PICCS	X
AICS	X

Légende:

TSCA: États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES: liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS: Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS: Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC: Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL: Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS: Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS: Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA:

Risques pour la santé = 0 Inflammabilité = 0 Instabilité = 0

HMIS:

Risques pour la santé = 1 Inflammabilité = 0 Dangers physiques = 0

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE

L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)

STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond Valeur limite maximale

* Désignation de la peau

Date d'émission: 07-janv.-2014

Date de révision: 14-juin-2018

Note de révision: Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.



100 Nisus Drive • Rockford, TN 37853 ÉTATS-UNIS • (800) 264-0870

Niban et Nisus Corporation sont des marques déposées de Nisus Corporation. ©2019 Nisus Corporation #NI-C-SDS-050418a